

E-Journal KINSHASA

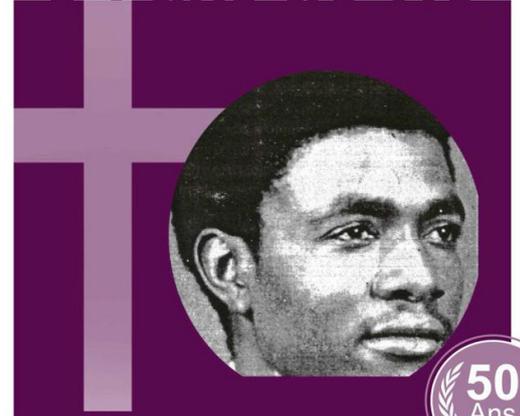
**BON
WEEKEND**

Tri-hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité - 2ème année - N°0174 du mercredi 28 Octobre 2021
Fondateur : EALE IKABE - Directeur délégué : Ricky KAPIAMBA - Tél. : +243 840 748 000 - E-mail : agencetempslibre@gmail.com
Facebook : EJournal Kinshasa – YouTube : E télé Temps libre – www.e-journal.info



**50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE
DÉCÈS DE THOMAS JEAN
PIERRE EALE**

THOMAS EALE
1937 - 1971
34 ans de vie



**50
Ans**

1971 - 2021
50 ans sans nous
Toujours dans nos coeurs

**BRAZAVILLE FÊTE
SON 14^{ÈME} ANNIVERSAIRE**

CENI : DENIS KADIMA
ET SON ÉQUIPE INVESTIS PAR
LA COUR CONSTITUTIONNELLE

**DERBY KINOIS : VITA
CLUB VIENT À BOUT DE
DCMP**



MATATA PONYO
ET CONSORTS JUGÉS POUR LE DOSSIER
BUKANGA LONZO

Elections 2023 : le décor de blocage est planté !

Enfin aucun président de la CENI ne ferait l'unanimité car à peine désigné, Denis Kadima fait l'objet de controverse comme le furent ses prédécesseurs Abbé Malumalu, pasteur Ngoy Mulunda, Corneille Nangaa.

Jamais la désignation du président de cette institution n'a fait l'objet de consensus tant de la part des acteurs politiques que des membres de la société civile. La désignation du nouveau président de la CENI vient de confirmer la règle.

La fronde, qui a été longtemps menée par les deux grandes confessions religieuses, catholique et protestante, vient d'atteindre le camp de l'opposition et une frange de la société civile et voire même certaines composantes de la majorité au pouvoir.

Divers processus, conduisant à la désignation du président de la CENI de 2003 jusqu'à ce jour, ont été émaillés des contestations quant à leur indépendance et partialité. Avant même les échéances électorales, ils sont accusés d'être à la solde du pouvoir en place et à chaque fin des scrutins, ils finissent par être désavoués.

Le cas d'espèce, celui de Denis Kadima, est le plus patent et a fait l'objet d'un blocage pouvant mettre en mal le respect des échéances électorales. Refutant l'entérinement de celui-ci par l'Assemblée nationale, les opposants à cette décision comptaient sur l'intervention du président de la République comme le fut le cas de Ronsard Malonda pour invalidation.

Hélas, ils ont vite déchanté avec la signature de l'ordonnance portant désignation du président de la CENI par le chef de l'Etat et ce fut l'ouverture de la voie royale vers les contestations. Les élections sont une affaire de confiance et de consensus entre les acteurs politiques et en l'absence de ceux-ci, la voie est ouverte à des contestations qui peuvent tourner en conflits armés comme fut le cas en 2006 entre les éléments de Jean Pierre Bemba et les troupes loyalistes de Joseph Kabila.

Quant aux frondeurs, ils en appellent au retour aux bons sentiments pour arriver à un consensus pouvant garantir la tenue des élections crédibles, démocratiques et apaisées ; faute de quoi, ils projettent des actions de désobéissance civile pour faire entendre raison.

C'est sans compter avec le facteur temps car toute heure, tout jour perdus ont des effets néfastes sur le calendrier électoral. Espérons entre temps qu'un compromis sera trouvé et qui mettra tout le monde d'accord pour aller aux élections d'une manière apaisée mettant des côtés les égos personnels et les intérêts égoïstes.

Herman Bangi Bayo



**CENI :
DENIS KADIMA
ET SON ÉQUIPE
INVESTIS PAR LA COUR
CONSTITUTIONNELLE**

Le nouveau président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, ainsi que toute son équipe ont prêté serment ce mardi 26 octobre devant la Cour constitutionnelle, conformément à la loi organique portant organisation et fonctionnement de la centrale électorale.

Cette prestation de serment intervient après l'ordonnance du président de la République portant investiture de ces 12 membres de la CENI.

Dans leur serment, les membres de la CENI jurent de respecter la constitution et la loi du pays, de remplir loyalement leurs fonctions, de garder le secret de délibération de vote pendant et après l'exercice de leurs fonctions à la centrale électorale.

Faute de désignation, trois postes réservés à l'opposition sont restés vacants (2e vice-présidence, Questure et un membre de la plénière). Elle dénonce le manque de transparence et de consensus dans la mise en place de ce nouveau bureau. Pareil pour l'Ensemble pour la République, via ses groupes parlementaires MS-G7 et AMK et Alliés, il n'a pas également désigné officiellement ses délégués à la CENI.

L'investiture de la nouvelle équipe de la CENI s'est déroulée en présence du président du Sénat, du Premier ministre et d'autres autorités et personnalités ainsi que des membres de l'ancien bureau de la CENI conduits par Corneille Nangaa Yobeluo. Il ne reste qu'à la nouvelle équipe de prendre le bâton de commandement et de mener le processus électoral au bon port.

Profil de Denis Kadima

Le nouveau président de la Ceni, Denis Kadima, est né le 21 septembre 1961 au Kasai oriental, dans le centre de la République démocratique du Congo, tout comme le président Félix Tshisekedi.

Il parle couramment cinq langues à savoir le tshiluba, le lingala, le swahili, le français et l'anglais. L'homme détient un master en sciences politiques et un diplôme en administration des affaires de l'université sud-africaine de Witwatersrand, et est aussi licencié en sciences politiques et administratives de l'Université de Lubumbashi.

Denis Kadima a été directeur du référendum et des élections mises en place par l'Onu au Soudan, puis conseiller technique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en Tunisie. Il a également dirigé l'équipe électorale de l'Onu et participé à la réforme de l'organe tunisien de gestion des élections.

Le nouveau président de la Ceni dirige depuis 2002 l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique, basé à Johannesburg. Avant cela, il a travaillé pour le National Democratic Institute, un think tank américain. Il a apporté un appui technique à différentes missions d'observation avec l'Union africaine, la Cédéao ou encore la SADC et a participé à plus de 80 processus électoraux, notamment au Soudan, en Tunisie et, plus récemment, en Côte d'Ivoire où il a conduit la mission conjointe avec le Carter Center lors de la présidentielle d'octobre 2020.

Herman Bangi Bayo



MATATA PONYO ET CONSORTS JUGÉS POUR LE DOSSIER BUKANGA LONZO

Le procès de l'ancien Premier ministre Matata Ponyo et consorts s'est ouvert ce lundi 25 octobre 2021 à la Cour constitutionnelle pour le dossier de détournement des fonds affectés à la réalisation du projet du Parc agro-industriel de Bukanga Lonzo. L'audience est présidée par le Président de la Cour, Dieudonné

Kaluba.

L'ancien Premier ministre Matata comparait avec Patrice Kitebi alors ministre délégué des finances et le gérant de la société sud-africaine AFRICOM, la firme qui exécutait les travaux. Tous les prévenus sont assistés de leurs avocats.

Dans sa présentation des faits retenus

contre Matata Ponyo, le procureur général près la Cour constitutionnelle a indiqué « qu'en créant ce parc dit pilote, Mr Matata a tout faussé dès le départ ». Il accuse Matata d'avoir « bafoué la loi en matière de passation des marchés optant pour la procédure de marché de gré à gré ».

Parmi les principaux griefs, on peut noter les paiements en procédure d'urgence ainsi que l'envoi des sommes déboursées en Afrique du Sud pour le compte de la société AFRICOM choisie sans le respect de la loi en la matière. Le procureur général a promis de démontrer les faits au cours du procès.

Selon une enquête menée par l'IGF, plus de 200 millions ont été engloutis dans ce vaste projet Bukanga Lonzo. D'autre part, le Parquet Général près la Cour constitutionnelle a entendu l'ancien Premier ministre à plusieurs reprises sur les faits de détournement des deniers publics dans le cadre d'une indemnisation des victimes de la Zaïrianisation en 2013. Malgré son refus de comparaître arguant que les poursuites n'avaient pas été autorisées par le Bureau du Sénat, Matata Ponyo est bel et bien jugé pour l'affaire Bukanga Lonzo.

E Journal

RDC : L'ÉTAT DE DROIT MIS EN MAL



Un espoir qui s'effondre en RDC pour beaucoup qui croyaient et continuent à croire que l'alternance démocratique et apaisée était porteur d'une lueur démocratique dans ce pays surtout avec l'accession au pouvoir du fils biologique et idéologique de l'opposant farouche et historique, Etienne Tshisekedi, en l'occurrence le président Félix Tshisekedi. Hélas, la réalité est tout autre et dece-

vant sur le terrain, et aussi contraire aux idéaux des droits de l'homme prônés par le Sphinx de Limete.

La liberté d'expression est menacée : les journalistes qui critiquent le régime sont intimidés, les marches sont quasiment interdites sous la raison fallacieuse de covid 19 excepté quelques-unes sous pression, la justice est devenue sélective selon qu'on appartient au camp du pouvoir ou non, l'interpellation et l'arrestation arbitraires des activistes des droits de l'homme, etc. Tout récemment l'arrestation du journaliste Pierrrot est un cas parmi tant d'autres pour avoir critiqué lors de ses émissions les défaillances de l'Union sacrée.

Le cas de l'artiste musicien Ngouma Lokito, réfugié actuellement aux USA, interpelle car il subit des menaces à cause de ses prises de position à travers des vidéos postées dans les réseaux sociaux sur la vérité des urnes et également sa participation à la conférence de presse tenue

à Washington par l'opposant Martin Fayilu Madidi.

La Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) a présenté son rapport, mardi 19 octobre à Kinshasa et a dénoncé les détentions arbitraires, tortures, violations des droits politiques, économiques et sociaux.

Au vu de ces différentes violations en matière des droits de l'homme, on craint fort que cet Etat de droit réclamé à tue-tête ne soit qu'un vœu pieux et que cela soit aux antipodes de l'émergence d'une vraie démocratie défenseuse des droits fondamentaux de l'homme.

Car La volonté d'instaurer un État de droit est bafouée par les institutions et la situation des droits de l'Homme demeure préoccupante en République démocratique du Congo, en dépit de la « volonté politique » exprimée par les autorités.

Konga Sako



BRAZZAVILLE FÊTE SON 141ÈME ANNIVERSAIRE

La ville de Brazzaville fa fête son 141ème anniversaire le 3 octobre 2021. Elle a été fondée le 3 octobre 1880, à l'emplacement des anciens bourgs pré-coloniaux globalement désignés par le nom de Nkuna (aussi désignée par les noms Mfwa, Mfua, Mfa, Mfoa, Ntamo, Kintamo, Mavula, Kintambo ou Tandala et dont les principaux étaient Mpila et Mfa (ou Mfoa). Elle est la capitale politique et administrative, ainsi que la ville la plus peuplée de la République du Congo. Elle fut également la capitale de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), de la France libre de 1940 à 1942, capitale de la musique africain avec le FESPAM, première ville à avoir organisé les Jeux africains en 1965. Elle compte 1 838 348 habitants en 2017

Les raisons de l'implantation française sur ce site sont multiples : profiter du point de rupture de charge pour drainer le commerce indigène préexistant, créer un contre pouvoir français face à l'implantation belge de Léopoldville sur la rive opposée du Stanley-Pool et établir une tête de pont le long du fleuve Congo pour explorer et exploiter l'intérieur des terres.

Elle tire son nom de l'explorateur italo-français Pierre Savorgnan de Brazza. Une première mairie est bâtie en 1912 qui sera remplacée en 1962-1963 par

l'hôtel de ville actuel. Son premier plan d'urbanisme cohérent date de 1929 sous le gouverneur général Antonetti.

Capitale de l'AEF

À Brazzaville, alors capitale de l'Afrique Équatoriale Française, le 27 octobre 1940, le général de Gaulle lança le manifeste annonçant la création du Conseil de défense de l'Empire et fit de Brazzaville la capitale de la France libre durant trois ans. Elle accueillit, en 1944, la Conférence de Brazzaville à l'ouverture de laquelle le discours de Brazzaville fut prononcé dans le but de redéfinir, après la Seconde Guerre mondiale, les relations entre la France et les colonies africaines. L'Afrique-Équatoriale française (A.-E.F.) était un gouvernement général regroupant au sein d'une même fédération quatre colonies françaises d'Afrique centrale entre 1910 et 1958.

Constituée en plusieurs étapes et s'étendant du désert du Sahara au fleuve Congo et de l'océan Atlantique aux monts du Darfour, elle réunit à terme le Gabon, le Moyen-Congo (dont une partie correspond au Gabon, une autre à l'actuelle République du Congo), le Tchad et l'Oubangui-Chari (devenu la République centrafricaine). Sa superficie atteignait 2 500 000 kilomètres carrés, soit environ quatre fois celle de la France.

Son chef-lieu était Brazzaville (République du Congo), résidence du gouverneur général.

Capitale de la République du Congo

En 1958, le référendum sur la Communauté française obtient 99 % de « oui » au Moyen-Congo. Le Congo devient une république autonome, avec Fulbert Youlou pour Premier ministre. En 1959, des troubles éclatent à Brazzaville et l'armée française intervient : Youlou est élu président de la République, et, le 15 août 1960, le Congo accède à l'indépendance. Première ville qui a organisé les 1ers Jeux africains

Réunie à Paris au mois de juin 1962, la conférence des ministres chargés de la Jeunesse et des Sports dans les États africains et malgaches d'expression française avait décidé de confier au Congo-Brazzaville le soin d'organiser les Jeux de 1965.

Les Iers Jeux africains ont été organisés par Jean-Claude Ganga à Brazzaville en République du Congo du 18 au 25 juillet 1965.

2 500 sportifs provenant de 29 nations participent à ces Jeux.

Le 18 Juillet 1965, les premiers jeux africains furent lancés en présence du président du Congo-Brazzaville, Alphonse Massamba-Débat, au cours d'une cérémonie d'ouverture riche en couleurs marquée par le défilé des délégations sportives, l'allocation de bienvenue du président du comité d'organisation, la déclaration solennelle d'ouverture des Jeux par le président de la République, le serment olympique, l'exécution de l'hymne des Jeux pendant que sont hissés le drapeau olympique et le drapeau des jeux, le lâcher des pigeons, le festival gymnique et le feu d'artifice.

Capitale de la Musique africaine (Fespam)

Né au milieu des années 90, le FESPAM (Festival Panafricain de Musique) rassemble aussi bien des musiciens provenant des quatre coins du continent africain, que des stars locales, et il propose une grande variété de styles de musique. Né au milieu des années 90, le FESPAM (Festival Panafricain de Musique) rassemble aussi bien des musiciens provenant des quatre coins du continent africain, que des stars locales, et il propose une grande variété de styles de musique.

Herman BANGI BAYO



OCTOBRE 1971-OCTOBRE 2021

L'EX HÔTEL INTERCONTINENTAL DEVENU PULLMAN GRAND HÔTEL TOTALISE 50 ANS

L'ex Hôtel Intercontinental, devenu Grand hôtel de Kinshasa (GHK) et ensuite rebaptisé Pullman Kinshasa Grand Hôtel, totalise à ce mois d'octobre ses 50 ans d'existence. Classifié 5 étoiles, il a offert et continue à offrir des fortunes diverses aux touristes et aux grands noms du monde des affaires, de la politique et de la culture.

A l'occasion de son inauguration le 2 octobre 1971, le président Mobutu écrit dans le livre d'or de l'hôtel : « je souhaite à l'Intercontinental de Kinshasa beaucoup de succès pour le plus grand bien de la République démocratique du Congo et de son économie ». 50 ans après, on peut affirmer sans crainte d'être contredit que l'hôtel pullman Kinshasa Grand Hôtel est un maillon important de l'économie congolaise, une entreprise digne de ce nom qui fait la fierté du pays.

Pullman Grand Hôtel compte 387 chambres et suites, 3 restaurants, 3 bars et des salles de conférence et de banquet. Le bâtiment principal, la Tour, compte 23 étages, alors que l'autre en compte 9, les chambres étant réparties équitablement sur les deux édifices. L'hôtel est situé sur l'avenue des Batetela, au nord-ouest de la commune de Gombe. C'est le plus gros hôtel de Kinshasa et du pays. Il était nommé sous la gestion du groupe InterContinental de 1971 à 2000. Il accueille à son rez-de-chaussée une galerie commerciale de boutiques haut de gamme.

Historique

L'hôtel fait partie de la société des Grands hôtels du Congo qui fut créée par ordonnance n° 68/377 le 13 août 1968.

Son siège social est établi à Kinshasa et son objet consiste en la construction, l'organisation, l'exploitation, la location, la vente d'hôtels et la gestion de toutes les opérations accessoires se rattachant directement ou indirectement à ses activités et susceptibles de les favoriser.

Le capital social est de 990.000.000 de zaires réparti en concurrence de 150.000 parts pour l'Etat congolais et 150.000 part pour l'Intercontinental Hôtels corporation Ltd.

Administration

L'administration de la société est assurée par un conseil d'administration composé de six membres dont 3 représentants de l'Etat congolais et 3 autres de l'Intercontinental Hôtels corporation Ltd.

Le président du conseil d'administration est choisi parmi les 3 mandataires de l'Etat tandis que l'administrateur délégué est choisi parmi les représentants de l'Intercontinental Hôtels corporation Ltd et il assure la gestion quotidienne de la société et le pouvoir de l'engager.

Accord d'exploitation et de direction

L'exploitation et la direction de l'hôtel, propriété des Grands Hôtels du Zaïre ont été confiées à l'Intercontinental

Hôtels corporation Ltd par un accord conclu en octobre 1971 pour une durée de 20 ans et qui fut prolongé de 10 ans en 1991.

Changement de label

Le 27 novembre 1999, la chaîne Intercontinental mettait fin à son contrat d'exploitation avec la société des Grands Hôtels du Congo conformément à l'accord du 5 novembre 1971. Néanmoins elle reste co-proprétaire de l'hôtel au même titre que l'Etat congolais.

A la suite de l'assemblée générale et du conseil d'administration du 26 avril 2000, l'hôtel change de label est baptisé Grand Hôtel Kinshasa.

Grand Hôtel Kinshasa

Suite au retrait de la chaîne Intercontinental de la gestion de l'hôtel mais gardant son statut de copropriétaire et au départ des expatriés, la gestion de l'hôtel fut temporairement confiée au personnel congolais sous la direction de monsieur Mundabi Fal Bob.

Lors de la réunion du nouveau conseil d'administration tenue le 27 novembre 1999, monsieur Mundabi proposa l'appellation Grands Hôtels Kinshasa et cela é été rendu officiel le 16 mai 2000 et Bob Mundabi sera confirmé aux fonctions de premier Directeur général du Grands Hôtels Kinshasa. Avec une équipe composée de Congolais, il a relevé le défi de mieux faire que l'équipe précédente.

Pullman Kinshasa Grand Hôtel.

Après une profonde rénovation qui aura duré plus de 2 ans, en 2014 les actionnaires décident de confier la gestion de l'hôtel au groupe Accor, stipulant entre autre que l'hôtel sera géré sous sa marque haut de gamme Pullman. L'hôtel a ainsi é rebaptisé dans la foulée Pullman Kinshasa Grand Hôtel.

Le Grand Hotel Kinshasa est à nouveau opérationnel dans la capitale de la République Démocratique du Congo. Il aura fallu un budget d'environ 28 millions d'euros et deux ans de travaux orchestrés par des architectes locaux (Access-Congo) pour finaliser le projet.

L'établissement, propriété de l'Etat congolais et du holding luxembourgeois Africa Hospitality, est géré par Accor via un contrat de management. Fort de ses cinq étoiles, il est passé sous enseigne Pullman.

E-Journal



GRAND MAÎTRE FRANCO TRENTE DEUX ANS APRÈS, QUEL HÉRITAGE ?

Le 12 octobre 1989, mourait en Belgique le grand maître Luambo Makiadi Franco, président de l'orchestre Tout Puisant Ok Jazz. Il a laissé derrière lui une énorme discographie composée d'innombrables tubes à succès et un riche héritage artistique. Artiste aux multiples talents, il fut à la fois guitariste, chanteur, auteur-compositeur et chef d'entreprise. Peintre de la société, souvent il parlait des réalités du quotidien, ces chroniques pouvaient aussi résonner comme telles.

Avec des textes qualifiés souvent d'osés sur le plan politique, Franco brocardait la société. D'ailleurs, cette façon de procéder a fait dire à certains observateurs que Luambo était le précurseur des rappeurs. Les textes politiquement conscients de ces derniers sont des fois plaqués sur des tubes de Franco.

Aujourd'hui encore, il n'est pas rare d'entendre dans les rues des villes congolaises, devant la crise multiforme : sociale, économique et politique qui frappe le pays, les gens s'interroger sur ce qu'aurait chanté Franco.

Preuve, personne n'a l'audace, excepté quelques uns comme Le Karmapa, de dénoncer les dérapages constatés lors de la gestion de la chose publique.

Francois Luambo Makiadi alias Fran-

co n'était pas seulement ce peintre de la société congolaise, auteur des chansons destinées à toutes les couches de la société, traitant divers sujets d'actualité, mais un artiste à multiples casquettes : guitariste, chanteur, auteur-compositeur et chef d'entreprise.

Guitariste, Franco a fourbi ses armes auprès de Dawayon et Luampasi et il complètera sa formation auprès de Bowane aux éditions Loningisa. Peu de temps après, le disciple a surclassé les maîtres. Il fut le seul guitariste soliste attiré de l'Ok Jazz de sa création en 1956 jusqu'au milieu des années 70 où il intègre les guitaristes comme Papa Noël, Mavatikou, Thierry Mantuika, Gerry Dialungana, etc.

Chanteur, Luambo Makiadi fut l'un des meilleures deuxièmes voix de la musique congolaise et il a posé sa voix à côtés des chanteurs de charme comme Vicky Longomba, Celestin Kouka, Edo Ganga, Kwamy Mungsi, Mulamba Mujos, Boyibanda, Youlou, Sam Mangwana, Josky Kiambukuta, Madilu, etc.

Auteur-compositeur hors normes, Franco est le plus prolifique de la musique congolaise avec plus de 400 œuvres de haute facture qui ont fait la renommée de la musique congolaise tant sur l'échiquier

national qu'international.

On pourrait ajouter à cela ses talents d'homme d'affaires en transformant son orchestre à une véritable entreprise qui employait plusieurs dizaines de personnes. L'un de rares orchestres à payer régulièrement ses employés et à prendre en charge diverses charges sociales.

Son plus grand mérite est l'école Odemba qu'il a mise en place à côté de l'école African Jazz de Grand Kalle, l'une des écoles majeures de la rumba congolaise. Parmi les héritiers de cette école, on peut citer Negro succès, Lovy du Zaïre, Vévé, Sosoliso, Bana Ok, etc.

D'autres artistes se sont également distingués comme Le Karmapa. Ses textes incisifs, sa voix, son style font tout de suite penser à Franco. Des chansons telles que « Bileyi ya mobali », une conversation entre deux rivales, évoque le style lyrique du grand maître Franco. 32 après le décès de Franco Luambo Makiadi, son héritage reste vivace dans les esprits de melomanes congolais et étrangers à travers des œuvres d'anthologie qu'il a produites et des artistes talentueux qui ont bénéficié de son encadrement pour leur éclosion artistique.

Herman Bangi Bayo

FRANCO LUAMBO : DE MUSICIEN DILETTANTE AU GRAND MAÎTRE DE LA MUSIQUE

Luambo Makiadi dit Franco a quitté la terre des hommes le 12 octobre 1998 à Namur en Belgique après avoir trôné durant des décennies au sommet de la musique congolaise moderne. 32 ans plus tard ses souvenirs restent vivaces dans les esprits des mélomanes tant congolais qu'étrangers. Guitariste, chanteur, auteur-compositeur et chef d'entreprise, Franco laisse un riche héritage aux générations futures.

Très jeune Luambo Franco a commencé au début des années 50 aux côtés de Luampasi dans l'orchestre Bandibu et de Dewayon dans Watam.

Découvert par Bowane au sein des éditions Loningisa en 1953, il va le surnommer Franco et l'intégrer dans son groupe Loningisa ya Papa Dimitriou (LOPADI) et ensemble avec Rossignol, ils feront des tournées à l'intérieur du pays.

Le 6 juin 1956, il crée avec ses collègues musiciens Essous, Delalune, Vicky Longomba, Rossignol et Pandi, l'orchestre Ok Jazz. Au sein dudit orchestre, Franco va démontrer son talent de guitariste et d'auteur-compositeur.

Quelques mois après le départ d'Essous, Rossignol, Pandi, Roitelet aux éditions Esengo, Franco et Vicky feront recours à Edo Ganga, Celestin Kouka, Isaac Musekiwa, Brazzas pour combler le vide et le succès est au rendez vous avec des chansons comme Babomi mboka, Aimée wa bolingo.

Profitant du voyage de Vicky Longomba à la Table ronde de Bruxelles de 1960, Franco prend seul les commandes de l'orchestre Ok Jazz et il renforce la section chant avec des chanteurs et auteurs compositeurs talentueux comme Mujos et Kwamy. Quelques années plus tard, ces deux chanteurs vont faire défection et ils seront remplacés par Djeskain Dihung, Michel Boyibanda et Checkain Lola.

Cette attaque chant sera renforcée avec l'arrivée de jeune chanteur et auteur-compositeur Youlou Mabiala et le retour Mujos après son périple à Brazzaville.

La décennie 70 est marquée par la rupture entre les deux amis Franco et Vicky et ce dernier ira former son orchestre Lovy du Zaïre et Franco de son côté va marquer un tournant avec le recrutement des musiciens de l'école African Jazz à

l'instar de Sam Mangwana, Josky Kiambukuta, Ntesa Dalieng, Ndombe Opetum, Lokombe ainsi que des guitaristes comme Mavatiku Michelino et Dizzy Mandjeku.

D'autres chanteurs viendront grossir les rangs tels que Wuta Mayi, Jo Mpoy, Aimé Kiwakana, Madilu, Carlito, Malage, etc.

Franco organise son orchestre en une entreprise structurée et prospère avec plusieurs dizaines de membres bénéficiant des salaires réguliers et des prestations sociales.

32 ans après, Franco Luambo Makiadi laisse l'image d'un talentueux guitariste doublé de chanteur et d'auteur-compositeur prolifique ainsi que d'un homme d'affaires prospère. L'une de ses grandes trouvailles est l'école Odemba qu'il a léguée aux artistes congolais puisant ses sources d'inspiration dans les musiques du terroir à l'opposé de sa rivale d'African Jazz et il a su renouveler durant 30 ans plusieurs générations de chanteurs de talent en créant l'émulation entre eux.

Herman BANGI BAYO



LE FESPACO 2021 A VÉCU

La 27ème édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, le plus grand festival de cinéma africain, s'est achevée samedi 23 octobre après une impasse due à la pandémie de Covid 19. 150 000 festivaliers de 64 pays ont pu voir plus de 500 oeuvres.

Achévé le samedi 23 octobre, le Fespaco 2021 a livré son verdict final : c'est le Somalien Khadar Ahmed qui en remporte le grand prix, avec son film "La femme du fossoyeur". Dans son ensemble, le festival est une réussite et préfigure un avenir intéressant pour le cinéma africain.

"The Gravedigger's Wife" (La femme du fossoyeur) a remporté le premier prix au Fespaco 2021, l'Étalon d'or de Yennega. Le tout premier film du réalisateur somalien Khadar Ayderus Ahmed (40 ans) a aussi raflé la distinction de la meilleure musique, ainsi que le prix Paulin Souma-

nou Vieyra de la critique africaine. Il raconte le quotidien difficile d'une famille djiboutienne pauvre, dont l'homme, fossoyeur de profession, doit trouver de quoi soigner sa femme malade tout en s'occupant de ses enfants.

L'Étalon d'argent et le prix du son sont revenus à "Freda" de l'Haïtienne Gessica Geneus, tandis que le Bronze a été attribué à "Une histoire d'amour et de désir" de Leyla Bouzid (Tunisie). Plusieurs prix spéciaux ont également été décernés, notamment celui de la meilleure réalisatrice ouest-africaine pour la Nigérienne Aïsha Macky (également Prix spécial femme, ambassadrice de paix), et celui du meilleur jeune réalisateur de film d'école pour Flora Dongbehoundé (Bénin).

E Journal

50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS DE THOMAS JEAN PIERRE EALE

Comme dans mes habitudes à chaque le 15 mai, je fête sans lui son anniversaire de naissance, autant chaque le 19 octobre pour son décès, je marque une pause pour avoir une pensée pieuse et lui rendre un hommage mérité.

Cette année est différente des autres car ce 19 octobre 2021, cela fait exactement 50 ans que ses 10 enfants vivent sans lui.

Cette année en plus de la messe de suffrage, j'ai prévu une séance de témoignages après la messe qui sera dite le vendredi 22 octobre 2021 en l'église Notre Dame de Fatima.

Durant cette séance de témoignages, les enfants et les petits-enfants vont apprendre les circonstances de son assassinat cruel et ignoble et l'émotion ressentie par ceux qui l'ont connu.

Je peux pour ma part, dire d'après les informations recoltées et les recoupements faits auprès de mes mamans (je m'appelle aussi mwana ya ba mamans ebele) et certains de ses amis, qui sont tous ou presque morts que monsieur notre père était recherché début de soirée du 18 octobre 1971. Il était à l'hôtel Intercontinental qui venait d'ouvrir ses portes pour prendre son apéro.

Contrairement à moi, il était sans alcool. Il était rejoint par les agents de services de sécurité qui voulait l'appréhender. Etant donné que le cadre ne le permettait pas, ils le suivra jusqu'à sa résidence sur l'avenue Popokabaka n° 22, coin Ethiopie en face de la maison de la famille Mangaya. Peu après son arrivée à son domicile, ces agents sont venus le prendre de force pour une destination inconnue. Après l'avoir promené dans les cachots de la ville et torturé. La nouvelle va circuler et arriver chez sa belle famille où se trouvait sa dernière, Jeanne Vila et mère de son dernier fils, Eddy.

Ayant appris la nouvelle, elle cherchait en vain d'entrer en contact avec le gou-

verneur de la ville de l'époque, Nzoku Eyobaba et le ministre de l'Intérieur Bublikwe.

Je vous épargne le reste des étapes de la torture jusqu'à lui crever les yeux. Il sera conduit par le patron de la sécurité de la ville de Kinshasa (Redoc aujourd'hui),

vant ainsi d'avoir un sepulcre pour notre regretté père.

Il y a eu un procès présidé par Marcel Lihau comme juge président et nous avons comme avocat maître Lokwa. De ce procès, Manzakala a été condamné et il a indemnisé la famille mais ce geste ne

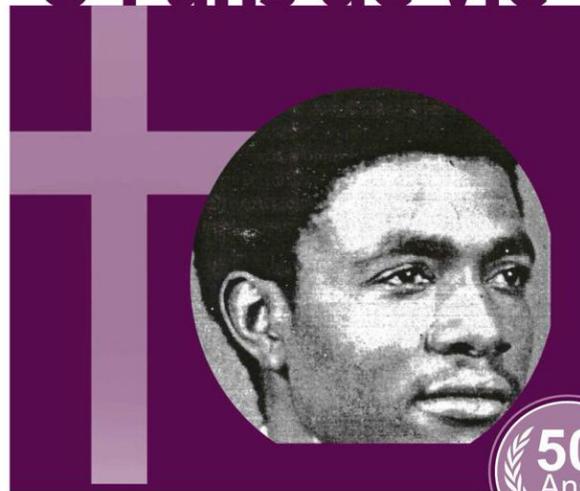
nous a pas restitué notre père. 50 ans après, nos différentes mères vous ont rejoint et il nous reste que Ma Mado Mondeke qui nous encadre et qui est toujours présente.

Elle aura à le dire dans son témoignage, c'est elle qui avait donné l'info de l'assassinat à la famille. Elle l'a appris auprès du président de l'Assemblée nationale de l'époque, André Boboliko (mari de sa cousine). S'agissant de tous ces 10 enfants avec nos 28 enfants et 10 petits-enfants, nous sommes tous vivants et unis sauf Eddy, le dernier qui est seul dans son coin et qui depuis qu'il vit à Namur, j'ai eu la chance de le connaître durant la période entre 1972 et 1973. En dehors de moi, il ne connaît aucun membre de la famille. Il est parti rejoindre sa tante, la cousine de sa mère que notre père avait adoptée et qu'il avait envoyé poursuivre ses études en Europe. C'est par là que j'avais pris l'engagement de rassembler tout le monde et de les

rapprocher de la famille biologique. Ensemble, nous avons hérité de toi quelque chose, c'est la communication. Nous faisons tout pour garder la flamme qui tu nous a laissé.

**Fait à Kasangulu,
le 17 Octobre 2021
Jean Pierre EALE
Le premier d'entre eux**

THOMAS EALE
1937 - 1971
34 ans de vie



1971 - 2021
50 ans sans nous
Toujours dans nos coeurs

Foster Manzikala en personne jusqu'au pont Mai-Ndombe.

C'est sous ce pont là, les hommes du peloton d'exécution sont descendus et après avoir réculé de 10 pas, ils l'ont été fusillé, malgré ses supplications de le laisser vivre pour s'occuper de ses enfants. C'était sans compter avec le sanguinaire de Manzikala qui lui-même l'avait achevé d'une balle. Selon le témoignage d'un agent qui avait recquis l'anonymat et qui nous avait conduits sur le lieu, papa n'a pas été tué seul mais avec d'autres personnes.

Ensuite, Foster Manzikala donnera l'instruction pour qu'on le mette dans un sac et qu'on le jette dans la rivière. Nous pri-



HOMMAGE À DONATIEN BELEDU, LE PERFECTIONNISTE FORMATEUR ET ENCADREUR.

On n'a pas eu assez de forces pour le retenir encore parmi nous, car, le besoin d'être avec lui était toujours pendant, alors même qu'on pensait qu'il pouvait se remettre en selle pour nous redonner à nouveau ce qu'il avait en lui, le voilà parti. Juste le temps de regarder à côté, Donatien Beledu a répondu à cet appel du destin, 62 piges au compteur.

La nouvelle m'est parvenue ce jour au moment où je me retrouve loin de notre maison commune : La RDC, pour des impératifs médicaux en vue de réparer un

mal qui me tenaillait. Dieu merci, on est bien debout.

C'est en 1992 lorsque je lance la série culte Dona Beija que je rencontre dans l'équipe de production de Cowbell Show avec Sylvie Ferlay. Il était non seulement le producteur de ce programme de divertissement, mais aussi la tête pensante. A la création de l'Agence A pluriel de Paulin Mukendi, je le retrouve à nouveau dans l'équipe de production de l'émission phare de cette agence Face B.

Je me souviens des interviews qu'il réa-

lisait hors studio avec sa voix rauque via un micro baladeur pour recueillir des avis et des questions pour l'invité et parfois, il faisait intervenir les parents et proches de l'invité à sa grande surprise.

Plus près de nous, nos routes se sont croisées une fois de plus à l'heure où il a intégré le staff de Congo web en qualité de directeur des programmes doublé de formateur et encadreur des jeunes. Il le faisait toujours avec passion en mettant à la tâche beaucoup de dextérité. Homme de culture, maniant avec maestria la langue de Voltaire.

Pour ma part, je me dis intérieurement que Donat n'est pas totalement parti, car nous ayant fourni l'autre lui-même qui a pris son relais à Congo Web. Brillant journaliste, il m'a accordé une interview à Brazzaville, il y a pile poil, un an à ma grande satisfaction.

Je me retourne vers lui pour glisser ceci : va mon cher dans la paix du Christ. Et je te dédie en guise d'épithaphe ce poème contenu dans «Étape» de Max Mongali (Idi Mane) déclamé dans la chanson dont Bimi Ombale puis N'Yoka Longo ont été des parfaits interprètes. « Dansons et oublions car ainsi va la vie. Les êtres les plus chers nous quittent vite et le bonheur de noie dans le chagrin, et la vie amène le deuil. Nul lieu, nul recoin ici sur cette terre peut nous être un refuge. Il faut la quitter. Partir, toujours partir. Telle est la loi suprême.

Ton vieux frère.
(Remake 23 octobre 2021).



DÉCÈS DE MATTHIEU NKUKA : 4 ANS DÉJÀ !

Ce jeudi 28 octobre 2021, cela fait 4 ans que le chanteur de charme Matthieu Nkuka, un ancien de Vox Africa et d'African jazz à quitté la terre des hommes. Pour commémorer cet illustre artiste musicien, une série de manifestations est prévue le samedi 6 novembre entre autres un concert à Maisha Life à Lingwala, une messe de suffrage à l'église Saint Muzeyi de Lingwala, la pose de la pierre tombale. Cette manifestation est parrainée par un mécène qui a requis l'anonymat.



ADIEU LE BUSINESSMAN BERNARD TAPIE « LE BOSS »

La nouvelle est tombée comme une bombe ce 03 octobre 2021 et elle était en ouverture de tous les journaux parlés et télévisés de ce matin. Il s'agissait du décès de l'homme d'affaires ex patron de l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie. Il est mort à l'âge de 78 ans, emporté par un cancer.

Bien que nous savions qu'il était malade, car il l'avait annoncé en septembre 2017 qu'il souffrait du cancer de l'estomac avec extension sur l'oesophage.

C'est lors de sa présidence en 1986 à l'OM que j'ai fais sa connaissance et

cette période a coïncidé avec ma tournée en Europe avec Papa Wemba et Viva la musica.

Businessman, sa vie et surtout son parcours m'avait marqué. Il est pour moi, depuis cette période un homme inspirant, un modèle et un mentor. Il a été tour à tour ministre de la Ville, homme de médias et Président de l'Olympique de Marseille, chanteur et présentateur télé. Il avait le secret d'acheter des sociétés en faillite et les revendre. L'autre dira qu'il était spécialiste dans la reprise et la revente d'entreprises en difficulté.

Tout ce qu'il touchait, il le transformait en or. Je me souviens qu'il avait racheté Adidas et se bâtit une grosse fortune. Le plus grand souvenir que je garde de lui, c'est d'avoir repris l'OM qu'il avait trouvé au plus bas du tableau pour hisser au sommet de l'Europe en remportant la coupe aux grandes oreilles de la Ligue des Champions en 1993.

C'est hier qu'il a été conduit à sa dernière demeure dans sa ville de cœur Marseille. Repose en paix « Le Boss »

EIKB 66

REMERCIEMENTS

Au Nom de la famille, je presente mes sincères remerciements aux amis et connaissances ainsi qu'aux membres de la famille biologique pour leur participation à la messe d'actions de grâces et à la diffusion de temoignages relatant les circonstances de l'enlèvement de Thomas EALE jusqu'à son assassinat. Mes remerciements s'adressent également aux celebrants et à la chorale qui ont fait une très belle messe. Et à madame Pina Bologna pour le cadre et le magnifique cocktail. Dans l'impossibilité de dire merci à chacun de vous, veuillez du fond du cœur accepter mes remerciements.

Pour la famille Jean Pierre EALE IKABE.



LE TP MAZEMBE A LARGEMENT BATTU (3-0) LE CS DON BOSCO, CE MERCREDI 27 OCTOBRE 2021, À KAMALONDO, DANS LE CADRE DU CHAMPIONNAT DE LA LINAFOOT.

Face au deuxième du championnat, les corbeaux ont ouvert la marque dès l'entame de la rencontre par Patient Mwamba sur une frappe du pied gauche. Kabaso Chongo corse l'addition pour les englebertois à la 14^{ème} minutes de jeu, en accompagnant un ballon d'Arsène Zola qui recevait le coup franc joué par Chico Ushindi. 2-0, c'est le score à la mi-temps.

Au retour de la pause, les poulains de Franck Dumas maîtrisent parfaitement la deuxième partie du match, jusqu'en marquant le but du break aux arrêts de jeu par Sozé Zemanga, servi par Jean Baleke. 3-0, le score ne bougera pas jusqu'au dernier coup de sifflet de l'arbitre.

Grâce à cette large victoire, la team noir et blanc de Lubumbashi retrouve le big four (le top 4) avec 9 points, en 3 matches disputés.

De l'autre côté, malgré la défaite Don Bosco garde sa deuxième position au classement partiel du championnat 12 points, en 7 matches joués, derrière le Saint-Éloi Lupopo qui reste seul en tête avec 13 points.

DERBY KINOIS : VITA CLUB VIENT À BOUT DE DCMF



Le Daring Club Motema Pembe a encore perdu face à son rival éternel V. Club depuis novembre 2017. V Club s'est imposé une fois de plus par un score d'un but à zéro (1-0) dans un derby très disputé ce mercredi 27 octobre au stade des Martyrs de Kinshasa pour la 5^e journée du championnat national. L'unique de la rencontre est l'œuvre de Merveille Kikassa à la 35^e minute.

Le 180^e derby de Kinshasa a tourné à l'avantage de l'Association Sportive Vita Club aux dépens des Immaculés. Les deux grandes équipes de la capitale s'affrontaient pour le compte de la cinquième journée de la 27^{ème} édition de la Ligue nationale de football (Linafoot). Joué à huis clos, ce derby a été de haut

niveau.

Malgré la bonne organisation du jeu imposée par le coach Alain Landeut de Daring, Vita Club a su finalement se montrer réaliste en signant l'ouverture du score à la 35^e minute. Grâce à la dextérité de Merveille Kikassa Wamba qui a bénéficié d'une passe décisive de Jacques Temompele, avant d'armer une frappe splendide qui met à nu le portier Imnien Hervé Lomboto. 1-0, c'est le score à la pause. Au retour des vestiaires, le score ne bougera pas.

Éliminé prématurément de la Coupe de la Confédération de la CAF, Vita Club se console ainsi avec ce derby. Pour le coach Dominique Cionci, il fallait à tout prix remporter cette bataille pour redonner de la confiance à toute l'équipe.

Avec cette victoire, l'AS Vita Club totalise désormais 10 points en quatre sorties. Elle grimpe provisoirement à la 4^e place du championnat. Le Daring Club Motema Pembe, pour sa part, reste à la 15^e place avec 4 points en quatre matches. Saint Eloi Lupopo est actuellement leader du championnat avec 13 points

ARRET SUR IMAGE